

ETATS FINANCIERS**TUNISIE FACTORING**

Siège Social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray-1082 Tunis

La société TUNISIE FACTORING, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mohamed LOUZIR et Mustapha Medhioub.

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011

## BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Décembre 2011	Décembre 2010	Notes	Décembre 2011	Décembre 2010
<b>ACTIFS</b>						
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>						
Immobilisations incorporelles	3	3 024 785	2 276 380		10 000 000	10 000 000
Moins : amortissements		(1 305 922)	(1 225 495)		924 495	713 022
		<u>1 718 863</u>	<u>1 050 885</u>		3 397 992	2 169 634
Immobilisations corporelles	4	946 443	867 587		1 112 282	1 112 282
Moins : amortissements		(637 449)	(500 342)			
		<u>308 995</u>	<u>367 245</u>			
Immobilisations financières	5	1 110 730	1 794 807			
Moins : provisions		-	-			
		<u>1 110 730</u>	<u>1 794 807</u>			
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>3 138 587</b>	<b>3 212 937</b>			
<b>ACTIFS COURANTS</b>						
Acheteurs factorés		100 249 599	96 852 604	10	4 500 000	6 500 000
Moins : provisions		(2 709 598)	(1 841 244)	11	850 205	715 844
		<u>97 540 001</u>	<u>95 011 360</u>		<b>5 350 205</b>	<b>7 215 844</b>
Autres actifs courants	7	465 305	263 030	6	29 211 909	28 785 263
Liquidités et équivalents de liquidités	8	4 301	3 858	12	3 022 952	2 963 653
		<u>98 009 607</u>	<u>95 278 247</u>	13	46 779 917	43 471 654
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>98 009 607</b>	<b>95 278 247</b>		<b>79 014 778</b>	<b>75 220 570</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>101 148 194</b>	<b>98 491 183</b>		<b>84 364 983</b>	<b>82 436 415</b>
					<b>101 148 194</b>	<b>98 491 183</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>						
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital social					10 000 000	10 000 000
Réserves légales					924 495	713 022
Résultats reportés					3 397 992	2 169 634
Autres capitaux propres					1 112 282	1 112 282
					<b>15 434 769</b>	<b>13 994 938</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>						
Résultat de l'exercice					1 348 442	2 059 831
					<b>16 783 211</b>	<b>16 054 769</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	9					
<b>PASSIFS</b>						
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>						
Emprunts				10	4 500 000	6 500 000
Provisions				11	850 205	715 844
					<b>5 350 205</b>	<b>7 215 844</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>						
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés				6	29 211 909	28 785 263
Autres passifs courants				12	3 022 952	2 963 653
Concours bancaires et autres passifs financiers				13	46 779 917	43 471 654
					<b>79 014 778</b>	<b>75 220 570</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>					<b>84 364 983</b>	<b>82 436 415</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>					<b>101 148 194</b>	<b>98 491 183</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>					<b>101 148 194</b>	<b>98 491 183</b>

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011

### ETAT DE RESULTAT PERIODE ALLANT DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011 (Montants exprimés en dinars)

	Notes	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<b>REVENUS</b>			
Commissions de factoring	14	3 428 134	3 374 945
Intérêts de financement	14	5 200 111	5 089 056
Autres commissions de factoring	14	133 390	120 293
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b><u>8 761 634</u></b>	<b><u>8 584 294</u></b>
<b>CHARGES FINANCIERES NETTES</b>	15	(2 330 760)	(2 304 966)
<b>COMMISSIONS ENCOURUES</b>	16	(499 958)	(376 126)
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	17	276 880	69 258
<b>PRODUITS NETS</b>		<b><u>6 207 796</u></b>	<b><u>5 972 460</u></b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	18	1 882 851	1 618 796
Dotations aux amortissements	19	217 534	162 997
Dotations aux provisions	20	1 009 066	(6 319)
Autres charges d'exploitation	21	898 791	937 200
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b><u>4 008 241</u></b>	<b><u>2 712 674</u></b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b><u>2 199 555</u></b>	<b><u>3 259 786</u></b>
Autres gains ordinaires	22	11 295	9 832
Autres pertes ordinaires	23	(12 035)	(11 304)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b><u>2 198 814</u></b>	<b><u>3 258 314</u></b>
Impôt sur les bénéfices	24	(850 372)	(1 198 483)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b><u>1 348 442</u></b>	<b><u>2 059 831</u></b>
Eléments extraordinaires (Gain / Perte)		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b><u>1 348 442</u></b>	<b><u>2 059 831</u></b>

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011

### ETAT DE FLUX DE TRESORERIE PERIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011 (Montants exprimés en dinars)

	Notes	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des acheteurs factorés	25	274 108 432	275 562 615
Financement des adhérents	25	(267 346 064)	(275 477 076)
Encaissements provenant des crédits à court terme	26	234 996 020	174 312 269
Remboursements des crédits à court terme	26	(229 148 047)	(180 143 274)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	27	(3 111 169)	(2 656 437)
Intérêts payés	28	(2 223 910)	(2 292 685)
Impôts et taxes payés	29	(2 274 609)	(937 128)
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b><u>5 000 653</u></b>	<b><u>(11 631 716)</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	30	(849 769)	(1 160 308)
Décaissements (encaissements) provenant de l'acquisition (cession) d'immobilisations financières	31	1 023 910	537 953
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b><u>174 141</u></b>	<b><u>(622 355)</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions	9	(600 000)	(600 000)
Encaissements provenant des emprunts		-	10 000 000
Remboursements d'emprunts	10	(2 000 000)	(1 500 000)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b><u>(2 600 000)</u></b>	<b><u>7 900 000</u></b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b><u>2 574 795</u></b>	<b><u>(4 354 071)</u></b>
Trésorerie au début de l'exercice	8 et 13	(14 688 487)	(10 334 416)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 et 13	(12 113 692)	(14 688 487)

## **Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

### **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

#### **Note 1 : Présentation de la société**

La société a été créée le 30 juin 1999 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement et recouvrement de créances détenues par ses clients et ses correspondants représentées par des factures.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2011 à dix millions de DT (10 000 000 DT) divisé en un million (1 000 000) actions de dix DT chacune libérées intégralement.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

#### **Note 2 : Principes et Méthodes comptables appliqués**

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

##### **2-1 - Immobilisations**

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

- Marque	15 ans	6,67%
- LOGO	5 ans	20,00%
- Logiciels	3 ans	33,33%
- Matériel de transport	5 ans	20,00%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,00%
- Matériel informatique	3 ans	33,33%
- Installations générales	10 ans	10,00%

Sont inclus dans le coût des immobilisations corporelles et incorporelles, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

##### **2-2 - Opérations d'affacturage**

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

### 2-3 – Politique de provisionnement des engagements

#### 2-3-1 Provision à caractère individuel

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

a) Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	0% (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0% (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(\*) La circulaire BCT 2012-02 du 11 janvier 2012 prévoit la constitution de provisions collectives au titre de l'exercice 2011, en complément des provisions affectées conformément à la circulaire N°91-24 du 17 décembre 1991. Ces provisions collectives visent à couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011

**B4- Actifs compromis** : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

### b) Les garanties

Pour la détermination du besoin de provisionnement, TF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours des factures finançables sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours des factures finançables si l'acheteur est en non dénommé.  
Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse pas 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiée.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 5%.

Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

### c) Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

### **2-3-2 Provision collective : changement de méthode comptable**

Par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

---

### Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- ✓ Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- ✓ Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs, en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier. L'application de la dite provision, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, constitue un changement de méthodes comptables au sens du paragraphe 11 de la norme NCT 11 relative aux modifications comptables, puisqu'il résulte de l'adoption d'un principe, d'une règle ou d'une pratique spécifique valable, différents de ceux utilisés pour préparer les états financiers antérieurs.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Le calcul du taux de migration moyen du portefeuille TM (en%), sur les années 2007 à 2010 selon la formule suivante :

$$TM = \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}}$$

Risque additionnel: les engagements 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N.

2. Détermination d'un facteur scalaire « FS » (en%) traduisant l'aggravation des risques en 2011. La formule de calcul est la suivante :

$$FS = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2011}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2010}}$$

3. Détermination du taux de provisionnement moyen « TP » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Dans la présente étude, ce taux a été calculé sur la période de 2007 – 2010 selon la formule suivante :

$$TP_{gi} = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}$$

4. Calcul des provisions collectives « PC » du portefeuille (en %) selon la formule suivante

---

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

---

$$PC = \text{Engagements 0 et 1} \times TM \times FS \times TP$$

Il est à noter que la direction de Tunisie Factoring n'a pas procédé à la stratification du portefeuille pour le calcul de cette provision vu que les activités des adhérents sont très diversifiées et que leur nombre est relativement réduit.

**2-4 - Impôt sur les sociétés**

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

**2-5 - Taxe sur la valeur ajoutée**

Du fait qu'elle réalise simultanément des opérations taxables et des opérations non taxables, la société a le statut d'assujetti partiel. Elle est soumise, d'après l'article 9 II du code de la TVA, pour le calcul de la taxe déductible, à des dispositions spécifiques qui ont pour but de limiter la déduction à une fraction de la taxe « d'amont ».

La fraction de taxe non récupérée est constatée soit en charge soit en immobilisation selon la nature de l'opération. La fraction récupérable est portée au débit du compte « Etat, TVA ».

La TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA ».

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

---

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011

### NOTES EXPLICATIVES

#### Note 3 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent au 31 décembre 2011 comme suit :

	31-déc-11		31-déc-10	
	Valeur brute	Amortissements	VCN	VNC
Marque	1 000 000	(833 699)	166 301	232 968
Logiciels informatiques	484 812	(469 797)	15 015	18 257
LOGO	2 426	(2 426)	-	-
Avances sur acquisitions de logiciels	1 537 546	-	1 537 546	799 660
<b><u>Totaux</u></b>	<b>3 024 785</b>	<b>(1 305 922)</b>	<b>1 718 863</b>	<b>1 050 885</b>

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
<b><u>Soldes au 31 décembre 2010</u></b>	2 276 380	(1 225 495)	1 050 885
Investissements de la période	748 404	-	748 404
Dotation aux amortissements	-	(80 427)	(80 427)
<b><u>Soldes au 31 décembre 2011</u></b>	<b>3 024 785</b>	<b>(1 305 922)</b>	<b>1 718 863</b>

#### Note 4 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent au 31 décembre 2011 comme suit :

	31-déc-11		31-déc-10	
	Valeur brute	Amortissements	VCN	VNC
A.A.I	42 858	(14 766)	28 091	31 427
M.M.B	183 726	(145 770)	37 956	50 821
Matériel informatique	460 822	(309 653)	151 169	236 528
Matériel de transport	257 087	(167 259)	89 828	48 469
Avances sur acquisitions d'immobilisations corporelles	1 951	-	1 951	-
<b><u>Totaux</u></b>	<b>946 443</b>	<b>(637 449)</b>	<b>308 995</b>	<b>367 245</b>

### Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur Nette</u>
<b><u>Soldes au 31 décembre 2010</u></b>	867 587	(500 342)	367 245
Investissements de la période	78 857	-	78 857
Dotations aux amortissements	-	(137 107)	(137 107)
<b><u>Soldes au 31 décembre 2011</u></b>	<b>946 443</b>	<b>(637 449)</b>	<b>308 995</b>

#### **Note 5 : Immobilisations financières**

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Titres de participation	-	768 800
Titres immobilisés	840 000	840 000
Cautionnements Citi Bank	31 627	56 096
Cautionnements imputables aux adhérents	(26 977)	(51 447)
Prêt au personnel	266 081	181 357
<b><u>Total</u></b>	<b>1 110 730</b>	<b>1 794 807</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "titres de participation" s'analysent ainsi :

	<u>Montant</u>
<b><u>Soldes au 31 décembre 2010</u></b>	768 800
Cessions de l'exercice :	
Sté Immobilière Méditerranéenne de Tunis (SIMT)	(768 800)
<b><u>Soldes au 31 décembre 2011</u></b>	<b>-</b>

Le portefeuille « titres immobilisés » se détaille au 31 décembre 2011 comme suit :

	<u>Nbre de titres</u>	<u>Montant</u>
PROMOTEL	8 400	840 000
<b><u>Soldes au 31 décembre 2011</u></b>		<b>840 000</b>

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011

### Note 6 : Comptes courants des adhérents et comptes des acheteurs

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2011 comme suit :

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	91 640 484	85 975 098
Comptes des acheteurs export	1 625 513	2 286 971
Comptes des acheteurs import	6 983 602	8 590 535
<b>Sous total (A)</b>	<b><u>100 249 599</u></b>	<b><u>96 852 604</u></b>
A déduire		
Provisions individuelles sur compte adhérents	(2 575 502)	(1 828 043)
Provisions collectives sur compte adhérents	(133 000)	-
Provisions sur compte acheteurs	(1 096)	(13 201)
<b>Montant net</b>	<b><u>97 540 001</u></b>	<b><u>95 011 360</u></b>
Comptes des adhérents		
FDG comptes en devise	172 519	277 666
Fonds de garantie (FDG Domestique)	11 017 674	10 732 399
Compte import	6 983 602	8 590 535
Disponible	11 038 115	9 184 663
<b>Sous total (B)</b>	<b><u>29 211 909</u></b>	<b><u>28 785 263</u></b>
<b>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</b>	<b><u>71 037 690</u></b>	<b><u>68 067 341</u></b>

### Note 7 : Autres actifs courants

Le détail des autres actifs courants se présente au 31 décembre 2011 comme suit :

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Avances et acomptes au personnel	-	500
Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	64 611	57 468
État, impôts sur les sociétés à reporter	228 399	-
Charges constatées d'avance *	69 986	138 381
Produits à recevoir **	19 016	20 628
Produits financiers à recevoir (sur titres immobilisés)	91 755	45 515
Règlement égarés	13 476	13 476
Produits d'indemnisation à recevoir	161 479	155 127
Indemnités d'assurance crédit reçues et non encaissées	-	9 000
<b><u>Total</u></b>	<b><u>648 721</u></b>	<b><u>440 095</u></b>
Provision pour dépréciation (produits d'indemnisation à recevoir)	(161 479)	(155 128)
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(21 937)	(21 937)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>465 305</u></b>	<b><u>263 030</u></b>

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011

\* Les charges constatées d'avance englobent :

Les intérêts payés d'avance sur les financements à court terme	51 799
Les charges d'exploitation	18 187
	<b>69 986</b>

\*\* Les produits à recevoir englobent essentiellement :

Les commissions à facturer au titre des financements d'opérations export	13 521
Les commissions Import	5 495
	<b>19 016</b>

### Note 8 : Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent au 31 décembre 2011 comme suit :

	31-déc-11	31-déc-10
Banques	3 556	3 556
Caisse	745	302
<b><u>Total</u></b>	<b>4 301</b>	<b>3 858</b>

### Note 9 : Capitaux Propres

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2011 comme suit :

	31-déc-11	31-déc-10
Capital social	10 000 000	10 000 000
Réserves légales	924 495	713 022
Résultats reportés	3 397 992	2 169 634
Provisions pour risques généraux	1 112 282	1 112 282
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>15 434 769</b>	<b>13 994 938</b>
Résultat de l'exercice (1)	1 348 442	2 059 831
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>16 783 211</b>	<b>16 054 769</b>
Nombre d'actions (2)	1 000 000	1 000 000
<b>Résultat par action (1) / (2)</b>	<b>1,348</b>	<b>2,060</b>

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

La structure du capital se détaille au 31 décembre 2011 comme suit :

<u>Actionnaire</u>	<u>Capital souscrit</u>	
	<u>Et libéré</u>	<u>Pourcentage</u>
Tunisie Leasing	5 697 650	56,98%
STIF	484 090	4,84%
Eurofactor	3 636 340	36,36%
Personnes physiques	181 920	1,82%
<b><u>Total</u></b>	<b><u>10 000 000</u></b>	<b><u>100,00%</u></b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente au 31 décembre 2011 comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Capital social</u>	<u>Réserves légales</u>	<u>Résultats reportés</u>	<u>Provisions pour risques généraux</u>	<u>Résultat de la période</u>	<u>Total</u>
<b>Soldes au 31/12/2010</b>	10 000 000	713 022	2 169 634	1 112 282	2 059 831	<b>16 054 769</b>
Affectation des résultats	-	211 473	1 228 358	-	(1 439 831)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(600 000)	<b>(600 000)</b>
Affectation fonds social	-	-	-	-	(20 000)	<b>(20 000)</b>
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	1 348 442	<b>1 348 442</b>
<b>Soldes au 31/12/2011</b>	<b>10 000 000</b>	<b>924 495</b>	<b>3 397 992</b>	<b>1 112 282</b>	<b>1 348 442</b>	<b>16 783 211</b>

## Note 10 : Emprunts

**TABLEAU DES EMPRUNTS**  
**ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Solde en début de période	Remboursements	Fin de période	
						Solde à + an	Échéances à - an
<b>Emprunts bancaires</b>							
Amen Bank	10 000 000	TMM + 1%	Trimestriels (2010-2015)	8 500 000	2 000 000	6 500 000	2 000 000
<b>Total emprunts bancaires</b>				<b>8 500 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>6 500 000</b>	<b>2 000 000</b>

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

**Note 11 : Provisions pour risques et charges**

Le détail des provisions pour risques et charges se présente au 31 décembre 2011 comme suit :

	<b>31-déc-11</b>	<b>31-déc-10</b>
Provision pour risques et charges au début de l'exercice	715 844	343 079
Dotation sur provision pour risques et charges	134 361	588 516
Reprise sur provision pour risques et charges	-	(215 751)
<b><u>Total</u></b>	<b>850 205</b>	<b>715 844</b>

**Note 12 : Autres passifs courants**

Le détail des autres passifs courants se présente au 31 décembre 2011 comme suit :

	<b>31-déc-11</b>	<b>31-déc-10</b>
Personnel, provisions pour congés payés	286 377	225 329
Personnel, autres charges à payer	173 080	271 194
Fonds social	218 474	217 113
État, retenues sur salaires	40 528	15 959
État, retenues sur honoraires, commissions et loyers	4 212	15 172
État, impôts sur les sociétés à liquider	-	592 080
État, TVA à payer	56 363	53 203
État, TFP, FOPROLOS, TCL à payer	9 834	5 685
C.N.S.S et CAVIS	125 728	63 088
Autres créditeurs	132 759	116 909
Diverses charges à payer	792 642	542 107
Produits perçus d'avance (Comm. Minimum 2006)	90 753	90 753
Comptes Adhérents à Régulariser : Ristourne	408 928	393 388
Comptes Adhérents à Régulariser : L/C	683 274	361 673
<b>Total</b>	<b>3 022 952</b>	<b>2 963 653</b>

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011

### Note 13 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent au 31 décembre 2011 comme suit :

	Note	31-déc-11	31-déc-10
Échéance à - d'un an sur emprunt AMEN	10	2 000 000	2 000 000
Crédit à court terme UTB	(A)	170 310	168 031
Crédit à court terme BTE	(B)	1 009 285	1 463 591
Ligne d'avance CITIBANK	(C)	11 000 000	7 500 000
Billets de trésorerie		20 300 000	17 500 000
Intérêts courus		182 329	147 688
Banques		12 117 993	14 692 344
<b>Total</b>		<b>46 779 917</b>	<b>43 471 654</b>

(A) : La convention porte sur un crédit à court terme de 7 622 450 €, destiné à financer les opérations d'affacturage en devises (import - export). Le taux d'intérêt est égal à L'EURIBOR majoré de 0,875 point, pour les tirages d'un montant supérieur ou égal à 22 875 €.

(B) : La convention porte sur un crédit à court terme de 6 000 000 €, destiné à financer les opérations d'affacturage en devises (import - export). Le taux d'intérêt est égal à L'EURIBOR majoré de 0,750 point.

(C) : Cette ligne est valable pour une durée d'un an à compter du 15 octobre 2011, plafonnée à 11 000 000 DT et productive d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 1%.

### Note 14 : Revenus

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice 2011 se présente ainsi :

		31-déc-11	31-déc-10
Commissions de factoring		3 428 134	3 374 945
Intérêts de financement	(A)	5 200 111	5 089 056
Autres commissions de factoring		133 390	120 293
<b>Total</b>		<b>8 761 634</b>	<b>8 584 294</b>
Encours de financement			
Au début de l'exercice		68 067 341	58 217 445
A la fin de l'exercice		71 037 690	68 067 341
<b>Moyenne</b>	(B)	<b>69 552 515</b>	<b>63 142 393</b>
Taux moyen annuel	(A) / (B)	7,48%	8,06%

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011

### Note 15 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Intérêts sur emprunts	840 382	998 494
Intérêts sur crédit UTB	35 185	55 741
Perte de change	5 932	7 183
Gains de change	(4 950)	(5 021)
Intérêts des billets de trésorerie	1 115 702	937 116
Intérêts des comptes débiteurs	340 484	314 642
Pénalités et Intérêts de retard	-	460
Intérêts des dépôts créditeurs	(1 975)	(3 649)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>2 330 760</u></b>	<b><u>2 304 966</u></b>

### Note 16 : Commissions encourues (\*)

Les commissions encourues se détaillent comme suit :

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Commissions servies export	46 179	63 978
Commissions servies domestique (AC)	445 927	305 140
Commissions servies apporteurs	7 853	7 008
<b><u>Total</u></b>	<b><u>499 958</u></b>	<b><u>376 126</u></b>

(\*) Les commissions encourues sont présentées, en 2010, parmi les autres charges d'exploitation.

### Note 17 : Produits des placements

L'analyse des produits des placements se présente comme suit :

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Plus value sur cession des titres immobilisés	230 640	2 272
Intérêts sur placement en Billets de Trésorerie	-	17 869
Plus value sur titres immobilisés à recevoir	46 240	45 792
Intérêts de retard sur cession de titres immobilisés	-	3 324
<b><u>Total</u></b>	<b><u>276 880</u></b>	<b><u>69 257</u></b>

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011****Note 18 : Charges de personnel**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Salaires et complément de Salaires	1 530 099	1 334 681
Cotisations sociales	194 891	148 299
Autres charges sociales	157 861	135 816
<b>Total</b>	<b><u>1 882 851</u></b>	<b><u>1 618 796</u></b>

**Note 19 : Dotations aux amortissements**

Les dotations aux amortissements de la période se détaillent comme suit :

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	80 427	88 245
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	137 107	74 752
<b>Total</b>	<b><u>217 534</u></b>	<b><u>162 997</u></b>

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

**Note 20 : Dotations nettes aux provisions**

Il y a lieu de noter que la provision pour risques sur la clientèle a été constituée conformément à la politique de la société en la matière (voir note 2.3).

	<b>31-déc-11</b>	<b>31-déc-10</b>
Dotations aux provisions individuelles sur compte adhérents	828 643	160 769
Dotations aux provisions collectives sur compte adhérents (*)	133 000	-
Reprises sur les provisions affectées sur Adhérents	(81 184)	(262 140)
Pertes sur radiation de créances	-	12 231
<b>Total</b>	<b>880 459</b>	<b>(89 140)</b>
Dotations aux provisions affectées sur clientèle (Acheteurs)	1 096	16 701
Reprises sur les provisions affectées sur clientèle (Acheteurs)	(6 850)	(17 865)
<b>Total</b>	<b>(5 754)</b>	<b>(1 164)</b>
<b>Total</b>	<b>874 705</b>	<b>(90 304)</b>
Dotation sur provision pour risques et charges	134 361	588 516
Reprise sur provision pour risques et charges	-	(215 750)
<b>Total</b>	<b>134 361</b>	<b>372 766</b>
Reprises sur provisions des immobilisations financières	-	(618 782)
Pertes sur immobilisations financières	-	330 000
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>(288 782)</b>
<b><u>Dotations Nettes aux Provisions</u></b>	<b>1 009 066</b>	<b>(6 319)</b>

(\*) Cette provision collective est constituée pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier et ce en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus.

Le détail de calcul de cette provision est présenté au niveau du tableau ci-dessous :

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

(Montants en MD)	2007	2008	2009	2010	Moyenne
<b>Eng. Global A-B1 (N-1) [a]</b>	43 069	49 426	50 688	56 289	49 868
<b>Risque Additionnel (N) [b]</b>	130	576	126	185	254
<b>Couverture (N) [c]</b>	73	76	126	113	97
<b>Taux de migration [b/a]</b>	0,30%	1,17%	0,25%	0,33%	0,51% (a)
<b>Taux de couverture [c/b]</b>	56,50%	13,19%	100,00%	61,08%	38,19% (b)

Facteur scalaire	Montant	
	2011	2010
<b>Eng. Global</b>	68 298	66 173 (c)
<b>Impayés</b>	1 800	2 285
<b>Facteur estimé</b>	<b>0,76</b>	

Montant de la provision collective : (a)\*(b)\*(c) = **132,982 MD**

Le taux de migration moyen est de **0,51%**. Le taux de provisionnement en couverture des risques additionnels est de **38,19%**, et le facteur scalaire mesurant l'aggravation de 2011 par rapport à 2010 est de **0,76** mais porté à **1**, du fait que ce facteur devrait constituer un élément d'aggravation.

La provision collective représente ainsi **0,195%** des engagements courants à fin 2011 de classe 0 et 1.

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

**Note 21 : Autres charges d'exploitation**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Achat de matières et fournitures	78 754	75 100
<b><u>Total des achats</u></b>	<b><u>78 754</u></b>	<b><u>75 100</u></b>
Loyer	90 233	127 874
Entretiens et réparations	13 379	6 283
Études, recherches et divers services extérieurs	129 960	76 028
Services informatiques	37 765	23 527
<b><u>Total des services extérieurs</u></b>	<b><u>271 337</u></b>	<b><u>233 712</u></b>
Personnel extérieur à l'entreprise	14 008	22 632
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	246 048	239 786
Publicités, publications, relations publiques	47 948	93 638
Transports	18 154	23 738
Déplacements, missions et réceptions	37 155	55 672
Frais postaux et de télécommunications	61 496	85 352
Services bancaires et assimilés	75 798	67 268
Transfert de charges (frais bancaires)	(37 444)	(39 432)
Transfert de charges (frais de justice)	(2 549)	(7 217)
<b><u>Total des autres services extérieurs</u></b>	<b><u>460 614</u></b>	<b><u>541 437</u></b>
Cotisation IFG	14 588	14 310
Jetons de présence	10 000	10 000
Rémunération des membres du CPAI	6 000	6 000
<b><u>Total des charges diverses</u></b>	<b><u>30 588</u></b>	<b><u>30 310</u></b>
Impôts et taxes sur rémunérations	45 191	35 113
T.C.L	18 691	18 264
Droits d'enregistrement et de timbres	2 449	4 108
TVA non récupérable	3 746	4 496
Ristournes sur TFP	(12 578)	(5 340)
<b><u>Total des impôts et taxes</u></b>	<b><u>57 499</u></b>	<b><u>56 641</u></b>
<b><u>Total général</u></b>	<b><u>898 791</u></b>	<b><u>937 200</u></b>

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011****Note 22 : Autres gains ordinaires**

Les autres gains se présentent comme suit :

	31-déc-11	31-déc-10
Intérêts / Prêts au personnel	11 295	9 832
<b>Total</b>	<b>11 295</b>	<b>9 832</b>

**Note 23 : Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires se présentent comme suit :

	31-déc-11	31-déc-10
Pertes ordinaires	12 035	11 304
<b>Total</b>	<b>12 035</b>	<b>11 304</b>

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

**Note 24 : Impôt sur les bénéfices**

Le décompte fiscal se présente comme suit au titre de l'exercice 2011 :

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
<b>Bénéfice comptable</b>	<b>2 198 814</b>	<b>3 258 314</b>
<b>I. A réintégrer</b>		
Provisions pour congés payés	61 048	35 086
Dotations aux provisions	1 097 100	765 986
Provisions fiscales 2006 affaires en cours	-	236 921
Provisions fiscales 2007 affaires en cours	213 320	-
Diverses charges non déductibles	180	721
Jetons de présence et rémunération	16 000	16 000
Affectation au fonds social	19 231	30 133
Pertes sur radiation de créances	-	12 231
Pertes sur immobilisations financières	-	330 000
<b>Total réintégrations =</b>	<b>1 406 879</b>	<b>1 427 078</b>
<b>II. A déduire</b>		
Provisions fiscales 2006 affaires en cours	-	(236 921)
Provisions fiscales 2007 affaires en cours	(213 320)	-
<b>Total déductions =</b>	<b>(213 320)</b>	<b>(236 921)</b>
<b>Bénéfice fiscal avant provisions =</b>	<b>3 392 373</b>	<b>4 448 471</b>
Dotations aux provisions individuelles sur compte adhérents	(828 643)	(160 769)
Dotations aux provisions collectives sur compte adhérents	(133 000)	-
Dotations aux provisions affectées sur clientèle (Acheteurs)	(1 096)	(16 701)
Pertes sur radiation de créances	-	(12 231)
Reprise sur provision pour risques et charges	-	(215 751)
Reprises sur les provisions immobilisation financière (non admises en déduction initialement)	-	(618 782)
<b>Bénéfice fiscal =</b>	<b>2 429 634</b>	<b>3 424 237</b>
<b>Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)</b>	<b>850 372</b>	<b>1 198 483</b>
<b>A imputer</b>		
Acomptes provisionnels payés	(1 078 635)	(605 727)
Retenues sur placements	(136)	(676)
<b>Impôt à payer (à reporter) =</b>	<b>(228 399)</b>	<b>592 080</b>

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

**Note 25 : Encaissements reçus des acheteurs factorés**

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Encours de Financement des adhérents en début de période	68 067 341	58 217 445
Encours de Financement des adhérents en fin de période	(71 037 690)	(68 067 341)
Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	(413 120)	(96 120)
Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	710 251	413 120
Ristourne imputables aux adhérents en début de période	(393 388)	(45 359)
Ristourne imputables aux adhérents en fin de période	408 928	393 388
Financement des adhérents (TND + €)	267 346 064	275 477 076
Produits à recevoir en début de période	20 628	46 446
Produits à recevoir en fin de période	(19 016)	(20 628)
Produits perçus d'avance en début de période	(90 753)	(93 619)
Produits perçus d'avance en fin de période	90 753	90 753
Revenus du factoring	8 761 634	8 584 294
Récupération frais bancaires	37 444	39 432
Récupération frais de justice	2 549	7 217
TVA collectée	616 808	616 510
<b>Encaissements reçus des acheteurs</b>	<b><u>274 108 432</u></b>	<b><u>275 562 615</u></b>

**Note 26 : Flux liés aux financements**

	<u>Début de période</u>	<u>Au 31 décembre 2011</u>		<u>Fin de période</u>
		<u>Utilisations</u>	<u>Remboursements</u>	
Crédit à court terme UTB	168 031	2 279	-	170 310
Crédit à court terme BTE	1 463 590	9 693 741	10 148 047	1 009 285
Ligne d'avance CITI BANK	7 500 000	37 000 000	33 500 000	11 000 000
BT (Hors Groupe)	15 000 000	47 600 000	54 800 000	7 800 000
BT (Groupe)	2 500 000	140 700 000	130 700 000	12 500 000
<b>Total</b>	<b><u>26 631 621</u></b>	<b><u>234 996 020</u></b>	<b><u>229 148 047</u></b>	<b><u>32 479 595</u></b>

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

**Note 27 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel**

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Avances et acomptes au personnel en début de période	(500)	-
Avances et acomptes au personnel en fin de période	-	500
Prêts au personnel en début de période	(238 825)	(265 133)
Prêts au personnel en fin de période	330 692	238 825
Compte d'attente en début de période	(177 603)	(174 700)
Compte d'attente en fin de période	174 955	177 604
Charges constatées d'avance en début de période	(14 371)	(39 853)
Charges constatées d'avance en fin de période	18 187	14 370
Personnel, provisions pour congé payé en début de période	225 329	190 243
Personnel, provisions pour congé payé en fin de période	(286 377)	(225 329)
Personnel, BONUS à payer en début de période	271 194	203 687
Personnel, BONUS à payer en fin de période	(173 080)	(271 194)
Fonds social en début de période	217 113	206 223
Fonds social en fin de période	(218 474)	(217 113)
Alimentation du fonds social	20 000	20 000
État, retenues sur salaires en début de période	15 959	14 766
État, retenues sur salaires en fin de période	(40 528)	(15 959)
État, retenues sur hon, com et loyers en début de période	15 172	14 065
État, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(4 212)	(15 172)
C.N.S.S en début de période	63 088	52 079
C.N.S.S en fin de période	(125 728)	(63 088)
Autres comptes créditeurs en début de période	116 909	28 044
Autres comptes créditeurs en fin de période	(132 759)	(116 909)
Diverses Charges à payer en début de période	542 107	462 308
Diverses Charges à payer en fin de période	(792 642)	(542 107)
TVA, payées sur biens et services	53 308	49 786
Charges de personnel	1 882 851	1 618 796
Autres charges d'exploitation	898 791	937 200
Commissions encourues	499 958	376 126
Récupération frais bancaires	37 444	39 432
Récupération frais de justice	2 549	7 217
Impôts et taxes	(66 331)	(57 485)
TVA non déductible	(3 746)	(4 495)
Autres gains	(11 295)	(9 832)
Autres pertes	12 035	23 535
<b>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</b>	<b><u>3 111 169</u></b>	<b><u>2 656 437</u></b>

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

**Note 28 : Intérêts payés**

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Intérêts courus sur crédits en début de période	147 688	152 826
Intérêts courus sur crédits en fin de période	(182 329)	(147 688)
Intérêts payés d'avance sur crédits en début de période	(124 010)	(141 429)
Intérêts payés d'avance sur crédits en fin de période	51 799	124 010
Produits de placement perçus d'avance en début de période	-	17 869
Intérêts sur placement en Billets de Trésorerie	-	(17 869)
Charges financières	2 330 760	2 304 966
	<u>2 223 910</u>	<u>2 292 685</u>
<b>Intérêts payés</b>		

**Note 29 : Impôts et taxes payés**

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
État, impôts sur les sociétés à reporter début de période	-	(230 398)
État, impôts sur les sociétés à reporter fin de période	228 399	-
État, impôts sur les sociétés à liquider début de période	592 080	-
État, impôts sur les sociétés à liquider fin de période	-	(592 080)
État, autres impôts et taxes à payer en début de période	5 685	5 317
État, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(9 834)	(5 685)
État, TFP à reporter en début de période	-	(4 505)
TVA à payer en début de période	53 203	40 487
TVA à payer en fin de période	(56 363)	(53 203)
TVA non déductible	3 746	4 496
TVA payées	540 991	516 731
Impôts et taxes	66 331	57 485
Impôts sur les bénéfices	850 372	1 198 483
	<u>2 274 609</u>	<u>937 128</u>
<b>Impôts payés</b>		

**Note 30 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles	748 404	801 989
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles	78 857	308 326
TVA sur Investissements	22 509	49 993
	<u>849 769</u>	<u>1 160 308</u>
<b>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>		

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

**Note 31 : Décaissements (encaissements) provenant de l'acquisition (cession) d'immobilisations financières**

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
Titres immobilisés libérés début période	840 000	1 608 340
Titres immobilisés libérés fin période	(840 000)	(840 000)
Dépôts et cautionnements versés début période	56 096	91 005
Dépôts et cautionnements versés fin période	(31 627)	(56 096)
Produits / Placement à recevoir en début de période	45 515	161 269
Produits / Placement à recevoir en fin de période	(91 755)	(45 515)
Produits resevés début de période	-	(102 438)
Titres de participation début période	768 800	768 800
Titres de participation fin période	-	(768 800)
Produits de participation	276 880	48 063
Intérêts de retard sur cession de titres immobilisés	-	3 325
Pertes sur immobilisations financières	-	(330 000)
<b>Décaissements (encaissements) provenant de l'acquisition (cession) d'immobilisations financières</b>	<b><u>1 023 910</u></b>	<b><u>537 953</u></b>

**Note 32 : Engagements Hors Bilan**

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
<b>1 - Engagements donnés :</b>		
Engagements de financement donnés (disponible finançable)	7 713 614	6 580 474
Engagements envers les correspondants (contrat Import)	290 340	1 241 305
Engagements Traités avalisées données aux adhérents	389 212	-
Garanties données au titre des contrats sans recours	10 566 012	8 683 480
<b>2 - Engagements reçus :</b>		
Garanties reçues des correspondants étrangers	1 130 561	1 612 511
Garanties reçues de l'assureur crédit	10 566 012	8 683 480
Engagements de financements reçus	46 892 913	47 707 819
<b>3 - Engagements sur titres immobilisés</b>		
Titres immobilisés	840 000	840 000

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011****Note 33 : Opérations avec les parties liées****Tunisie Leasing (TL)*****Cautions reçues***

Le conseil d'administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers. L'encours des cautions reçues s'élève au 31 décembre 2011 à 11 000 000 DT et se détaille comme suit :

- Citibank : 11 000 000 DT

Les garanties reçues par TF auprès de TL ne sont toutefois pas rémunérées.

***Cession de titres***

Le Conseil d'Administration réuni le 11 février 2011 a autorisé la cession à Tunisie Leasing des 7 688 actions que Tunisie Factoring détenait dans le capital de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » et ce, pour un prix global de 999 440 DT.

Cette opération a dégagé une plus value de 230 640 DT.

**SIMT*****Contrat de location du siège***

TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), ayant un dirigeant en commun. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La SIMT a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardienage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 156 420 DT au titre de l'exercice 2011.

**EUROFACTOR*****Opérations de factoring***

Tunisie Factoring (TF) a réalisé en 2011 des opérations de factoring Import et Export avec EUROFACTOR qui détient 36,36% du capital de la société. Le détail de ses opérations se présente comme suit :

- les commissions facturées par TF à EUROFACTOR au titre des contrats Import s'élèvent à 49 582 DT.
- les commissions rétrocédées par TF à EUROFACTOR qui les a facturées au titre des contrats Export s'élèvent à 21 269 DT.

***Convention de partenariat***

TF a conclu en 2005 avec EUROFACTOR une convention de partenariat en vertu de laquelle EUROFACTOR s'engage à apporter son expérience et son expertise au profit de TF sous forme de prestations d'assistance technique permanente et de prestations spécifiques. Les prestations d'assistance technique sont fournies moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 12 000 Euros (hors TVA prise en charge par TF). Le montant facturé par EUROFACTOR au titre de l'exercice 2011 s'élève à 25 583 DT.

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011****TUNISIE VALEURS (TV)*****Billets de trésorerie***

TF a réalisé en 2011 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de TUNISIE VALEURS (TV). La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2011 s'élève à 37 672 DT. L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2011.

***Convention de gestion de la Société STIF***

TF a créé en 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 DT l'action soit 399 940 DT. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10 000 DT HTVA par an.

Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

**Tunisie SICAV*****Billets de trésorerie***

TF a réalisé en 2011 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie SICAV. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2011 s'élève à 737 788 DT. L'encours des billets de trésorerie s'élève à 12 500 000 DT au 31 décembre 2011.

**Note 34 : Evènements postérieurs**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 03/02/2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs nous n'avons aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

---

**I – Rapport Général**



*Cabinet MS Louzir  
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Rue du Lac d'Annecy  
1053 - Les berges du Lac  
Tel: +216 71 862 430  
Fax: + 216 71 862 437  
[www.deloitte.com](http://www.deloitte.com)*



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis  
Tel : +216 70 728 450  
Fax : +216 70 728 405  
E-mail : [administration@finor.com.tn](mailto:administration@finor.com.tn)

**Tunisie Factoring  
Rapport Général des commissaires aux comptes  
Exercice clos le 31 décembre 2011**

**Messieurs les actionnaires de Tunisie Factoring**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société Tunisie Factoring relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**I- Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Tunisie Factoring comprenant le bilan au 31 décembre 2011 faisant apparaître un total de 101 148 194 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net de 1 348 442 dinars et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une variation de trésorerie positive de 2 574 795 dinars et une trésorerie de fin de période négative de 12 113 692 dinars, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**1. Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**2. Responsabilité du commissaire aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour notre opinion.

### **3. Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la société Tunisie Factoring au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **II- Rapport sur les vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la note 2-3-2 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques. En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

Ainsi, l'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, constitue des changements de méthodes au sens du §11 de la NCT 11 relative aux modifications comptables.

Ces changements de méthodes ont eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 133 KDT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant.

- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

- Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

**Tunis, le 29 mars 2012**

#### **Les commissaires aux comptes**

**Cabinet MS Louzir – Membre de DTTL**

**Cabinet FINOR**

**Mohamed Louzir**

**Mustapha Medhioub**

## **II – Rapport Spécial**



Cabinet MS Louzir  
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Rue du Lac d'Annecy  
1053 - Les berges du Lac  
Tel: +216 71 862 430  
Fax: + 216 71 862 437  
[www.deloitte.com](http://www.deloitte.com)



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis  
Tel : +216 70 728 450  
Fax : +216 70 728 405  
E-mail : [administration@finor.com.tn](mailto:administration@finor.com.tn)

**Tunisie Factoring**  
**Rapport Spécial des commissaires aux comptes**  
**Exercice clos le 31 décembre 2011**

**Messieurs les actionnaires de Tunisie Factoring,**

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relatives aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-après sur les conventions conclues et opérations réalisées suivantes au cours de l'exercice 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

Votre Conseil d'Administration réuni le 11 février 2011 a autorisé la cession à Tunisie Leasing des 7 688 actions que Tunisie Factoring détenait dans le capital de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » et ce, pour un prix global de 999 440 DT.

Cette opération a dégagé une plus value de 230 640 DT.

**II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs**

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- (1) TF a créé en 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 DT l'action soit 399 940 DT. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10 000 DT HTVA par an. Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.
- (2) TF a conclu avec EUROFACTOR, qui détient 36,36% du capital de la société, une convention de partenariat en vertu de laquelle EUROFACTOR s'engage à apporter son expérience et son expertise au profit de TF sous forme de prestations d'assistance technique permanente et de prestations spécifiques. Les prestations d'assistance technique sont fournies moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 12 000 Euros (hors TVA prise en charge par TF). Le montant facturé par EUROFACTOR au titre de l'exercice 2011 s'élève à 25 583 DT.

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

- (3) TF a réalisé en 2011 des opérations de factoring Import et Export avec EUROFACTOR. Le détail de ses opérations se présente comme suit :
- les commissions facturées par TF à EUROFACTOR au titre des contrats Import s'élèvent à 49 582 DT ;
  - les commissions facturées par TF au titre des contrats Export et rétrocédées à EUROFACTOR s'élèvent à 21 269 DT.
- (4) Tunisie Leasing (TL), qui détient 56,98% du capital de la société, a accordé des cautions solidaires en faveur de TF pour les besoins de son financement auprès du secteur bancaire et autres établissements financiers. L'encours des cautions reçues s'élève au 31 décembre 2011 à 11 000 000 DT.
- Les garanties reçues par TF auprès de TL ne sont toutefois pas rémunérées.
- (5) TF a réalisé en 2011 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie Valeurs (TV). La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2010 s'élève à 37 672 DT. L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2011.
- (6) TF a réalisé en 2011 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie SICAV. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2010 s'élève à 737 788 DT. L'encours des billets de trésorerie est de 12 500 000 DT au 31 décembre 2011.
- (7) TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) ayant un dirigeant en commun. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La SIMT a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 156 420 DT au titre de l'exercice 2011.

**III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

- (1) Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
- La rémunération et les avantages accordés au Président Directeur Général sont fixés par décision du comité de rémunération en date du 05 décembre 2005. La rémunération est composée d'un salaire annuel fixe déterminé par ledit comité de rémunération et d'un bonus déterminé par le Conseil d'Administration du 18 octobre 1999. Par ailleurs, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, des stocks options et d'une assurance groupe maladie ;
  - La rémunération et les avantages accordés aux deux Directeurs Généraux Adjointes sont fixés par décision du comité de rémunération de février 2011. La rémunération est composée d'un salaire annuel fixe déterminé par ledit comité et d'un bonus déterminé par les comités de rémunération de décembre 2004 et de février 2011. Par ailleurs, chaque Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction, des stocks options, d'une assurance groupe maladie et d'une indemnité de départ à la retraite conformément à la convention collective nationale du personnel des banques et établissements financiers. Ladite indemnité est couverte par une assurance ;

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2011**

- (2) Les obligations et engagements de la société Tunisie Factoring envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

	<b>Président Directeur Général</b>		<b>Directeurs Généraux Adjointes</b>	
	<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Passif au 31/12/2011</b>	<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Passif au 31/12/2011</b>
Avantages à court terme				
Rémunérations brutes	173 992	34 616	180 922	34 616
Charges sociales	2 504	65 199	39 707	76 415
Avantages en nature	15 663	-	47 201	-
Avantages postérieurs à l'emploi (*)	-	-	2 536	-
<b>Total</b>	<b>192 158</b>	<b>99 815</b>	<b>270 366</b>	<b>111 031</b>

(\*) : Primes d'assurance couvrant l'indemnité de départ à la retraite.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Tunis, le 29 mars 2012**

**Les commissaires aux comptes**

**Cabinet MS Louzir – Membre de DTTL**

**Mohamed Louzir**

**Cabinet FINOR**

**Mustapha Medhioub**